

de nous plaindre? L'on nous a prouvé que, malgré les obstacles naturels qui, en certaines saisons surtout, éloignent les enfants de l'école, et bien qu'elle ait refusé jusqu'ici de se lier par une loi de fréquentation scolaire, parmi les autres provinces du Dominion qui se sont imposé une loi pareille, la province de Québec arrive au premier rang.¹ Si les statistiques signifient quelque chose, le régime du volontariat n'a pas encore failli à sa tâche.

D'ailleurs nous avons, pour nous guider, des raisons de doctrine qui nous suffisent. Dans le quatrième volume de son *Droit public de l'Église*, Mgr Pâquet² les expose à sa manière, c'est-à-dire magistralement. Il distingue avec une clarté parfaite les divers ordres de connaissance et la part qui revient dans leur enseignement aux diverses autorités qui s'exercent sur l'enfant. Aussi bien n'est-ce pas sur ce point que je veux insister. Il y a une autre considération qui me frappe, et qui, à mon humble avis, nous fait toucher au fond même du débat. Il est évident que nous sommes envahis à notre tour par la propagande qui nous est venue d'outre-mer et qui a semé dans le monde tant d'idées fausses. Le microbe de l'idéologie révolutionnaire nous a touchés, et souvent, à notre insu, nous subissons l'influence de ce que Paul Bourget appelle «les dogmes jacobins de l'enseignement primaire».³ Je résume à grands traits sa doctrine, parce qu'elle répond à certaines

¹ Le *Quebec Telegraph*, dans le numéro spécial qu'il a consacré au cinquantième anniversaire de la Confédération, donne les chiffres suivants, tirés des documents officiels : Assistance moyenne : Québec, 80.65 pour cent; Colombie, 78.97; Ontario, 64.66; Nouveau-Brunswick, 63.06; Nouvelle-Écosse, 62.06; I. P. Édouard, 61.81; Alberta, 60.71; Saskatchewan, 55.10.

² Cf. Mgr Pâquet : *L'Église et l'éducation*, ch. VIII.

³ P. Bourget : *Sociologie et littérature*, p. 125, ss.